

Au fil d'Euzet

N°1 - Juin 2026

Chères Euzétiennes, chers Euzétiens,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente ce premier numéro de notre bulletin communal. Par cette publication, l'équipe municipale et moi-même souhaitons instaurer un rendez-vous régulier avec vous, afin de partager l'essentiel de la vie de notre village.

Informé en toute transparence, c'est notre engagement. Les projets en cours, les décisions du conseil, les actions menées au quotidien, les événements à venir : tout sera partagé dans ces pages.

Ce bulletin est aussi le vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre Maire

Jean-Michel Laine



Vie municipale

p.1

Finances

p.4

Urbanisme

p.8

Travaux

p.9

Environnement

p.10

Vie locale

p.11

Sport

p.12

Vie associative

p.14



Votre Conseil Municipal : une équipe au service d'Euzet

Depuis les élections municipales de 2026, quinze femmes et hommes élus par les habitants d'Euzet-les-Bains travaillent ensemble pour faire vivre votre commune. Qui sont-ils ? Comment s'organisent-ils ? Ce premier bulletin est l'occasion de vous les présenter, avec leurs responsabilités et délégations.

Ce mandat 2026–2032 s'ouvre dans un esprit de continuité et de dialogue. Chaque élu a accepté de s'impliquer au-delà des séances du Conseil, en participant activement à des commissions de travail, des groupes thématiques et des structures de coopération intercommunale.

Une organisation claire pour agir concrètement

Pour que chaque décision soit préparée, débattue et suivie efficacement, les élus se répartissent au sein de plusieurs structures complémentaires. Les commissions libres couvrent les grands domaines de la vie locale : finances, travaux, aménagement du cadre de vie, culture, animations et vie associative.

Des groupes de travail thématiques ont par ailleurs été constitués autour d'enjeux prioritaires : le Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement du cœur de village, la sécurité routière et les cheminements doux. Cette organisation garantit que chaque sujet — des plus quotidiens aux plus stratégiques — bénéficie d'un élu référent investi et identifiable par les habitants.

Au-delà de ces commissions internes, les élus représentent également la commune dans des syndicats et structures intercommunales — Agglomération d'Ales, SMEG 30, EPTB, DFCI Mont Bouquet, SIRP Les Calandrelles — ainsi que dans des organismes partenaires tels que l'EPHAD, le CAUE, les Communes Forestières ou encore le CNAS.

Découvrez le trombinoscope



Jean-Michel LAINE
Maire

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Titulaire

Commissions libres

- Finance – Président
- Travaux – Voirie : Président
- Aménagement – Président
- Culture – Vie Associative : Président

Groupes de travail

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Aménagement Cœur du Village
- Cheminement Doux / Sécu. Routière
- Amendes de Police

Syndicats & Intercommunalités

- Syndicat du Pays des Cévennes
- ALES Agglomération : Délégué
- SMEG 30 : Titulaire
- EPTB Gestion Rivières : Titulaire
- SIRP Les Calandrelles : Titulaire

Autres structures

- Ehpad : Président du Conseil d'Administration
- Cimetière : Référent



Jean-Luc SAUVAYRE
1er Adjoint

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Titulaire

Commissions libres

- Finance – Budget : Référent suppléant
- Travaux – Voirie : Référent suppléant
- Aménagement – Environnement : Référent

Groupes de travail

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- SMEG 30 : Titulaire
- EPTB Gestion Rivières : Suppléant
- DFCI Mont Bouquet : Suppléant

Autres structures

- CAUE : Titulaire
- Correspondant Défense : Titulaire
- Station d'Épuration : Suppléant
- Projet Thermalisme Équin : Suppléant



Caroline RECHT
2ème Adjointe

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Titulaire

Commissions libres

- Finance – Budget : Référente
- Travaux – Voirie : Membre
- Aménagement – Environnement : Référente suppléante
- Culture – Animations - Vie Associative - Solidarité : Membre

Groupes de travail

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Cheminement Doux / Sécurité Routière
- Amendes de Police
- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- EPTB Gestion Rivières : Titulaire
- DFCI Mont Bouquet : Suppléante

Communication

- Site internet & réseaux sociaux : Référente suppléante



Eric LAFONT
3ème Adjoint

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Titulaire

Commissions libres

- Finance – Budget : Membre
- Travaux – Bâtiments – Voirie : Référent

Groupes de travail

- Cheminement Doux / Sécurité Routière
- Amendes de Police
- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- SMEG 30 : Suppléant

Autres structures

- Correspondant Défense : Suppléant
- Cimetière : Référent
- CNAS : titulaire



Christine PARMIER
4ème Adjointe

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Suppléante

Commissions libres

- Culture – Animations - Vie Associative - Solidarité : Référente

Groupes de travail

- Cheminement Doux / Sécurité Routière
- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- EPTB Gestion Rivières : Suppléante
- SMEG 30 : Suppléant

Autres structures

- PAT : Titulaire
- SIRP Les Calandrelles : Suppléante
- EPHAD : Titulaire
- Bibliothèque : Référente suppléante

Communication

- Site internet & réseaux sociaux : référente
- Journal ALES Agglomération : Correspondante



Candice OLLIER
Conseillère municipale

Commissions libres

- Culture – Animations - Vie Associative – Solidarité : Membre

Groupes de travail

- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- SIRP Les Calandrelles : Titulaire



Soufiane MANSOUR
Conseiller municipal

Commissions libres

- Travaux – Voirie : Membre

Groupes de travail

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Karine SENSEN
Conseillère municipale

Commission obligatoire

- Appel d'Offres : Suppléante

Commissions libres

- Culture – Animations - Vie Associative – Solidarité : Référente suppléante
- Finance – Budget : Membre
- Aménagement – Environnement : Membre

Groupes de travail

- Aménagement Cœur du Village

Syndicats & Intercommunalités

- SIRP Les Calandrelles : Suppléante
- PAT : Suppléante

Autres structures

- Projet Thermalisme Équin : Titulaire
- Bibliothèque : Référente



Thierry MACHET
Conseiller municipal

Autres structures

- Foyer : référent








Christelle CHAZEAU
Conseillère municipale

Commissions libres

- Culture – Vie Associative : Membre
- Aménagement – Environnement : Membre

Autres structures

- Foyer : référente

 <p>Lucas MUNOZ GARCIA Conseiller municipal</p> <hr/> <p>Commissions libres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux – Voirie : Membre <p>Groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cheminement Doux / Sécu. Routière • Amendes de Police <p>Autres structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cimetière : référent 	 <p>Françoise HILLION Conseillère municipale</p> <hr/> <p>Commissions libres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture – Vie Associative : Membre • Aménagement – Environnement : Membre 	 <p>Chris BUCHON Conseiller municipal</p> <hr/> <p>Commissions libres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement – Environnement : Membre <p>Syndicats & Intercommunalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • DFCI Mont Bouquet : Titulaire <p>Autres structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communes forestières : Titulaire 	 <p>Stéphanie CROXO Conseillère municipale</p> <hr/> <p>Commission obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel d'Offres : Suppléante <p>Commissions libres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux – Voirie : Membre <p>Autres structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • EPHAD : Titulaire • Cimetière : référente 	 <p>Romain BERGOGNE Conseiller municipal</p> <hr/> <p>Commissions libres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement – Environnement : Membre <p>Syndicats & Intercommunalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • DFCI Mont Bouquet : Titulaire <p>Autres structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communes Forestières : Suppléant
--	---	---	--	--

Lexique

- ✓ CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- ✓ CNAS : Comité National d'Action Sociale
- ✓ DFCI Mont Bouquet : Défense des Forêts Contre les Incendies (Gestion des pistes DFCI, OLD ...)
- ✓ EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin (Gestion des cours d'eau, prévention des inondations ...)
- ✓ PAT : Projet Alimentaire Territorial
- ✓ SIRP : Les Calandrelles : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique.
- ✓ SMEG 30 : Syndicat Mixte d'Électricité et de Gaz (Gestion de la distribution d'électricité, de l'éclairage ...)

Les comptes de la commune en 2025 : ce qu'il faut savoir

Chaque année, la commune publie son *Compte Financier Unique (CFU)*. Voici une lecture simple et transparente de notre situation financière pour 2025.

Le Compte Financier Unique, c'est un peu comme le relevé de compte annuel de la commune : il montre exactement ce qui a été encaissé et dépensé au cours de l'année. Pour le comprendre, il faut distinguer deux grandes enveloppes, comme dans un budget de famille.

1. Le fonctionnement : la vie au quotidien

Cette partie regroupe tout ce qui permet à notre commune de fonctionner jour après jour : l'électricité, l'entretien des bâtiments, les salaires des agents, les assurances, les charges courantes. En 2025, la commune gère correctement ce volet et dégage même un excédent.

Recettes de fonctionnement	453 684 €
Dépenses de fonctionnement	354 684 €
Résultat → excédent de fonctionnement	+ 98 999 €

2. L'investissement : préparer l'avenir

L'investissement, c'est ce qui engage la commune sur le long terme : les travaux, les équipements, la rénovation des infrastructures. En 2025, cet effort a été important, notamment avec les travaux de la RD7.

Recettes d'investissement	384 151 €
Dépenses d'investissement	506 735 €
Résultat → déséquilibre en investissement	- 122 584 €

Dépenser plus qu'on n'encaisse en cours d'année ne signifie pas être en difficulté : cela reflète simplement le décalage entre le moment où les dépenses sont engagées et celui où les subventions obtenues sont versées.

3. Comment étaient réparties les dépenses de fonctionnement ?

Poste de dépense	Montant
Charges de Personnel	125 150 €
Charges à caractère général (énergie, prestations de services, voiries ...)	113 409 €
Gestion courante (indemnités de fonction, contribution SIRP ...)	84 226 €
Remboursement du capital d'emprunt	42 302 €
Intérêts de la dette	29 847 €

4. Ce qu'il faut retenir

La commune a beaucoup investi en 2025, principalement dans les travaux de la RD7. Ce niveau d'investissement implique de rester prudent dans les années à venir d'autant que le niveau d'endettement actuel est à son maximum (la commune ne peut plus emprunter).

Le budget 2026 en détail

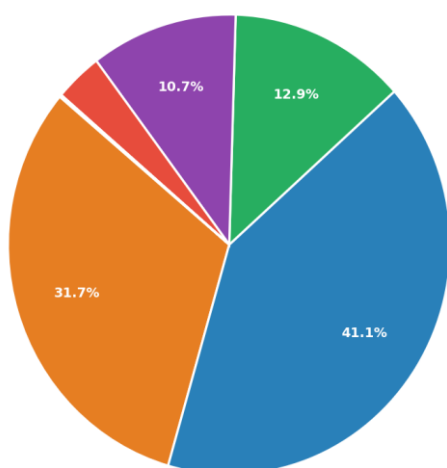
Retour sur le Budget primitif 2026 voté lors du conseil municipal du 27 avril dernier.

Le budget primitif 2026 s'équilibre à 1 764 760,03 € au total, réparti en :

Section de Fonctionnement (1 039 402,11 €)

La section de fonctionnement représente l'ensemble des charges et ressources nécessaires au bon fonctionnement quotidien de la commune.

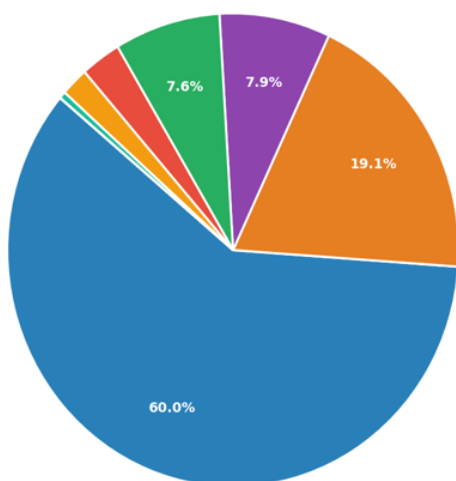
Dépenses de fonctionnement — 1 039 402,11 €



Les principaux postes de dépenses :

- Charges à caractère général : 329 001 € (31.7%) - fournitures, contrats, énergie, publications...
- Virement à la section d'investissement : 426 710 € (41.1%) - l'autofinancement de nos projets
- Charges de personnel : 134 500 € (12.9%) - rémunérations et charges des agents communaux)
- Autres charges de gestion courante : 111 500 € (10.7%) - indemnités élus, organismes extérieurs...
- Charges financières : 36 000 € (3.5%) - intérêts d'emprunts)

Recettes de fonctionnement — 1 039 402,11 €



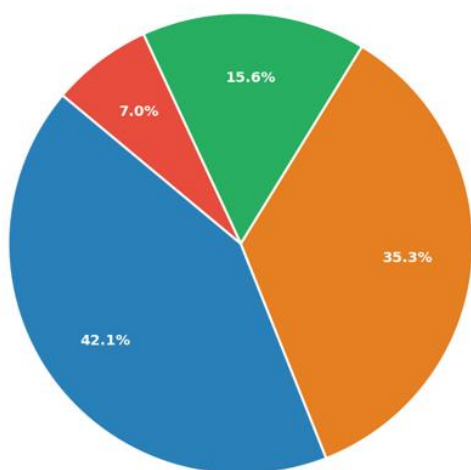
Les principales recettes :

- Résultat de fonctionnement reporté : 623 557 € (60%) - excédents des exercices passés
- Fiscalité locale : 199 031 € (19.1%) - taxes foncières et autres impôts locaux
- Impôts et taxes : 82 471 € (7.9%) - taxes sur les activités diverses
- Dotations et participations de l'État : 78 869 € (7.5%) dont la Dotation Globale de Fonctionnement
- Produits de services, domaine et ventes diverses : 29 965 € (2.9%)
- Autres produits de gestion courante 20 500 € (2%)

Section d'investissement (725 357,92 €)

La section d'investissement porte les projets structurants pour l'avenir de la commune. Avec 725 357,92 € au total (y compris reports), elle traduit la volonté des élus de continuer à améliorer le cadre de vie et les équipements de la commune, tout en maîtrisant l'endettement.

Dépenses d'investissement — 641 306,70 € (hors reprise de solde)

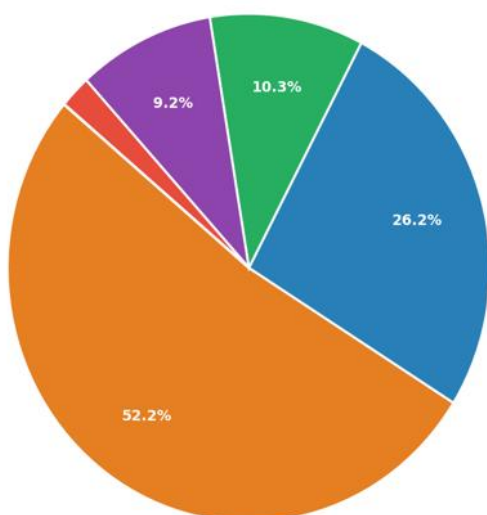


Les dépenses d'investissement :

- Immobilisations en cours : 270 000 € (42.1%) opérations en cours de réalisation
- Travaux et acquisitions corporelles : 226 306,70 € 35.3% - bâtiments, matériels, voirie...
- Études & documents d'urbanisme : 100 000 € (15.6%) - frais d'études, plans, PLU...
- Remboursement du capital des emprunts : 45 000 € (15.6%)

La Reprise du solde d'exécution négatif reporté est de 84 051,22 € (déficit d'investissement de l'exercice 2025 (travaux RD7 engagés avant versement des subventions), repris et intégré dans l'équilibre 2026.

Recettes d'investissement — 725 357,92 €



Les recettes d'investissement :

- Virement de fonctionnement : 426 710 € (52.2%) - l'autofinancement
- Subventions et participations : 214 204 € (26.2%) - aides de l'État, de la Région, du Département
- Dotations & FCTVA : 84 252 € (10.3%) - dont FCTVA 67 147 € - récupération TVA travaux)
- Restes à réaliser (RAR) reportés : 75 000 € (9.2%) - opérations engagées sur exercices précédents
- Affectation du résultat antérieur : 17 106 € (2.1%)

Focus sur les indemnités des Elus en 2026 : Informations et explications

Comment sont fixées les indemnités des élus municipaux et quelles décisions ont été prises pour 2026 ?

Une évolution liée au changement de strate démographique

Depuis 2020, la commune d'Euzet-les-Bains a franchi le seuil des 500 habitants (notre village compte désormais 519 habitants). Ce seuil est calculé selon les règles nationales de l'INSEE et prend en compte l'ensemble de la population municipale, y compris les personnes accueillies dans les établissements collectifs, notamment les résidents de l'EHPAD.

Le passage au-dessus du seuil de 500 habitants a entraîné automatiquement une évolution des plafonds légaux des indemnités des élus.

Des indemnités encadrées par la loi

Les indemnités du maire et des adjoints sont avant tout fixées par la loi. Elles sont calculées à partir d'un pourcentage défini par la loi appliqué à l'indice brut terminal de la fonction publique (1027 en 2026)

Au 1er janvier 2026, la valeur mensuelle brute correspondant à cet indice est de 4 110,52 € et pour une commune de plus de 500 habitants, les plafonds légaux sont fixés à :

Mandat	Pourcentage de la base	Montant brut mensuel
Maire	44,3%	1 820 €
Adjoint	11,7%	484 €

Les choix réalisés par la municipalité

La municipalité a fait le choix de ne pas appliquer les plafonds maximums autorisés par la loi. Les indemnités votées ont été volontairement réduites afin de limiter l'impact sur les finances.

Maire

- Indemnité votée : 34% de l'indice brut (au lieu de 44.3%)
- Soit 1 390 € brut (au lieu de 1 820 € brut)
- Soit une baisse de 23% par rapport au plafond légal

Adjoints

- Indemnité votée : 9% de l'indice brut (au lieu de 11.77%)
- Soit 370 € brut (au lieu de 484 € brut)
- Soit une réduction d'environ 24 % par rapport au plafond légal

Au final, l'augmentation mensuelle s'établit pour 2026 à 1 016 euros (soit 1.96 € par habitant)

Le PLU d'Euzet : construire ensemble l'avenir de notre commune

Notre village entre dans une nouvelle étape pour la mise en place de son Plan Local d'Urbanisme. Mais qu'est-ce que c'est exactement, et pourquoi est-ce important pour vous ?

Le PLU, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme est la feuille de route de notre commune pour les années à venir. Ce document officiel définit comment le territoire d'Euzet peut évoluer : où peut-on construire ? Quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles ? Comment préserver le caractère et le cadre de vie de notre village tout en permettant un développement harmonieux ?

En clair, le PLU fixe les règles pour tout ce qui touche à l'aménagement, à la construction et à la protection de notre environnement local en fonction des contraintes d'urbanisme et de la loi ZAN (Zone Artificialisation Nette). Il concerne chaque habitant, chaque propriétaire, chaque agriculteur.

Les grandes étapes de l'élaboration

Étape 1	Le diagnostic : analyse du territoire, de ses atouts, de ses fragilités, de ses besoins en logement, équipements et mobilité.
Étape 2	Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : les grandes orientations et la vision pour l'avenir. ← Nous y sommes !
Étape 3	La traduction réglementaire : les orientations sont traduites en règles concrètes, accompagnées de cartes de zonage.
Étape 4	L'enquête publique : les habitants peuvent consulter le projet et formuler leurs observations.
Étape 5	L'approbation : le conseil municipal vote et adopte le PLU, qui devient alors le document de référence.

Rendez-vous le 14 septembre 2026 !

Une réunion publique sera organisée le 14 septembre 2026 à 18h30 au foyer. Cette dernière sera animée par Stéphane Crouzet, notre urbaniste, qui présentera les enjeux et les premières orientations du PADD.

La rue du Temple en chantier : place aux câbles souterrains !

Depuis quelques semaines, les habitants de la rue du Temple ont pu voir et entendre un imposant engin à l'œuvre. Il s'agit des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques réalisés par le SMEG, très attendus pour embellir le cadre de vie d'Euzet-les-Bains.

Une puissante trancheuse mécanique sur chenilles s'est frayé un chemin dans l'étroite rue du Temple, découpant méticuleusement la chaussée entre nos beaux murs de pierre sèche. Les nuages de poussière qui ont accompagné son passage témoignent de l'ampleur de la tâche.

À terme, c'est une transformation visible que connaîtra notre rue : fini les fils qui barrent le ciel ! Les lignes aériennes qui courent au-dessus de nos toits disparaîtront au profit de câbles discrets, enfouis sous la chaussée. Un gain esthétique indéniable, fidèle à la beauté de notre patrimoine bâti.

NB : Pour ces travaux d'enfouissement des réseaux, le choix des secteurs concernés et la programmation des travaux relèvent du SMEG, organisme compétent en matière de réseaux électriques et télécoms, avec lequel la commune travaille en partenariat.



Information pour les riverains La circulation rue du Temple est perturbée pendant la durée des travaux. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension. La mairie reste disponible pour toute question.

Les poissons du bassin prennent des vacances !

Vous l'avez peut-être remarqué : le bassin communal est bien silencieux ces derniers temps... et pour cause ! En prévision de travaux de rénovation, nos pensionnaires à nageoires ont dû plier bagage.

C'est notre dévoué cantonnier Christophe qui s'est chargé de cette mission délicate. Un travail de longue haleine — plusieurs heures ont été nécessaires — mené avec soin et patience pour assurer le bien-être de chaque poisson. Un grand merci à lui pour son investissement !

C'est toutefois avec une pointe de tristesse que nous vous annonçons que la carpe koï, l'un des spécimens les plus emblématiques du bassin, a été retrouvée morte lors de l'extraction. Une perte qui ne manquera pas de toucher ceux qui, au fil des années, s'étaient attachés à ce pensionnaire si reconnaissable.

Nos chers poissons coulent désormais des jours paisibles dans un bac aménagé au restaurant La Rose des Vents à Baron, à deux pas de notre village. Une villégiature de choix, on en conviendra !



Et Après : Des devis sont à l'étude pour la rénovation des bassins

Cérémonie du 8 mai : La mémoire en partage

Cette année, la cérémonie a revêtu une dimension intergénérationnelle particulièrement émouvante en réunissant nos aînés et les écoliers du village.

Sous un ciel bleu généreux, de nombreux habitants se sont retrouvés au cimetière de notre village pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Trois de nos aînés (Charles Croxo, Mr Fontanieu et Max André notre prochain centenaire) ont procédé au dépôt de la traditionnelle gerbe au pied de la stèle. Face à eux, 6 élèves de notre village ont lu avec soin un texte de l'UFAC (Union française des anciens combattants) fourni par le Ministère des Armées avant d'entonner Le chant de La Marseillaise.

Grâce à la présence de nos aînés et à l'engagement de nos jeunes, cette commémoration du 8 mai s'est inscrite dans la continuité d'un devoir collectif, celui de ne jamais oublier et de préserver, ensemble, les valeurs qui fondent notre République.



Du jardin à notre table : Mohamed est de retour pour sa 3ème saison

C'est avec le même sourire communicatif et la même passion du terroir que Mohamed Anghour a rouvert son stand de produits locaux dans notre village.

Pour la troisième saison consécutive, de mi-avril à fin septembre, Jean-Marc TROUPEL accueille de nouveau Mohamed pour nous proposer le meilleur de sa production, cultivée avec soin dans une démarche d'agriculture raisonnée, respectueuse de la terre et des hommes.

Venez découvrir ou retrouver ses légumes et fruits de saison, et les savoureux pélardons de la chèvrerie de Brouzet. Des produits simples, cultivés et récoltés en partie sur nos terres. Au-delà de la qualité de ses produits, on apprécie également sa bonne humeur et sa gentillesse qui font de chaque visite un moment agréable. On ne vient pas seulement faire ses courses, on échange, on discute, on prend le temps.



A noter : Horaires d'ouverture du stand : 7 jours sur 7 • De 9h à 19h • De mi-avril à fin septembre

Alizée Bourguet enchaîne les titres et vise le triplé !

À seulement vingt ans, la benjamine de la famille Bourguet est une fierté pour Euzet-les-Bains. Championne de France et d'Europe, elle vise désormais un historique triplé national.

Après une saison 2024 déjà marquée par un titre national et une médaille d'argent par équipes assortie d'une sixième place individuelle aux championnats d'Europe à Strzegom, Alizée BOURGUET a récidivé en 2025.

À vingt ans, la benjamine de la famille Bourguet, a été sacrée championne de France Jeunes Cavaliers de concours complet pour la deuxième année consécutive, le 18 mai 2025 au Lion-d'Angers. En selle sur son fidèle César des Hauts Crêts, un hongre Selle Français de treize ans, elle a confirmé tout l'étendue de son talent.

Une fin de saison 2025 en trombe car elle décroche un titre européen pour la deuxième année consécutive : championne d'Europe par équipes.

Tout récemment, à l'occasion de l'étape du Grand National FFE de concours complet au Lion d'Angers, Alizée, a remporté l'épreuve des AS Jeunes Cavaliers.



La commune est fière de ses performances et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa belle aventure équestre.

Liens et Part'Agés : La nouvelle association euzétienne au cœur de l'Ehpad.

À l'origine de ce beau projet, deux femmes qui connaissent mieux que personne les résidents de l'EHPAD Jean Lasserre : Kitty Velay-Bernard, animatrice et présidente de l'association, et Edwige Urbin, animatrice également (secrétaire et trésorière de l'association). C'est du terrain, du quotidien partagé avec les aînés, qu'est née leur envie d'aller plus loin.

Leur mission : soutenir, développer et financer les activités d'animation qui rythment le quotidien des résidents — ateliers créatifs, sorties, fêtes, rencontres — autant de moments précieux qui redonnent couleur et chaleur aux journées.

Mais Liens et Part'Agés ne s'arrête pas aux murs de l'établissement. L'association veut ouvrir des ponts entre les générations, inviter les enfants, les jeunes et les familles à partager un moment, une activité, un sourire avec les aînés.

Et les ponts entre les générations, Liens et Part'Agés ne se contente pas d'en rêver : elle les construit déjà ! Les enfants de l'école de notre village accompagné de Géraldine leur maîtresse, et les aînés se sont en effet retrouvés à plusieurs reprises autour de moments festifs et chaleureux — Halloween, Carnaval, Noël... Autant de rendez-vous qui ont laissé des étoiles dans les yeux des petits comme des grands, et qui prouvent que la magie opère quand les générations se rencontrent.



Bon à savoir : Le conseil municipal a voté récemment, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 200 euros à l'association, marquant ainsi le soutien de la commune à cette belle initiative.



MAIRIE

SECRÉTARIAT OUVERT :

- Du lundi au jeudi : 9 h – 12 h
- Vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h



04.66.83.61.85



commune.euzet@wanadoo.fr

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE ET DES ÉLUS



Le vendredi
de 14 h à 17 h



Sur rendez-vous



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Accueil du lundi au vendredi

9 h – 12 h



04.66.56.82.07



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE D'OUVERTURE :



Mercredi : 17 h – 19 h



COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES (BAC VERT ou SAC NOIR)

Lundis et jeudis matin
entre 6 h et 10 h



TRI SÉLECTIF (BAC BLEU ou SAC JAUNE)

Mercredis matin
entre 6 h et 10 h



ENCOMBRANTS

Prochain ramassage : **lundi 6 juillet**
(prendre rendez-vous en mairie)



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE



Saint-Césaire-
de-Gauzignan



Mardi, mercredi,
vendredi et samedi

09 h 00 – 16 h 00



Jeudi

09 h 00 – 12 h 00



Fermée
lundi et
dimanche

Ce bulletin est le vôtre

Vos idées, vos questions, vos contributions sont les bienvenues par tout moyen ou via la Boîte à idées à votre disposition sur la façade de la mairie (en dessous des boîtes aux lettres)

Dates à retenir

Commune d'Euzet-les-Bains



4
JUN

REPAS CHAMPETRE
Club de l'amitié



21
JUN

FÊTE DE LA MUSIQUE
au jardin



14
JUILLET

REPAS
Fête Nationale



22
AOÛT

AUBADE
(Vente de Brioches)



28 & 29
AOÛT

FÊTE VOTIVE



14
SEPTEMBRE

RÉUNION PLU





REPAS DU 14 JUILLET

• FÊTE NATIONALE •

*Venez célébrer la République
dans une ambiance festive!*

🕒 REPAS À 12H00



BON DE RÉSERVATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Habitants : (Gratuit)

Extérieurs :

(35 € / personne
à régler sur place)



Bon à retourner avant le **26 juin**



En mairie



réservation par téléphone au **04 66 83 61 85**

